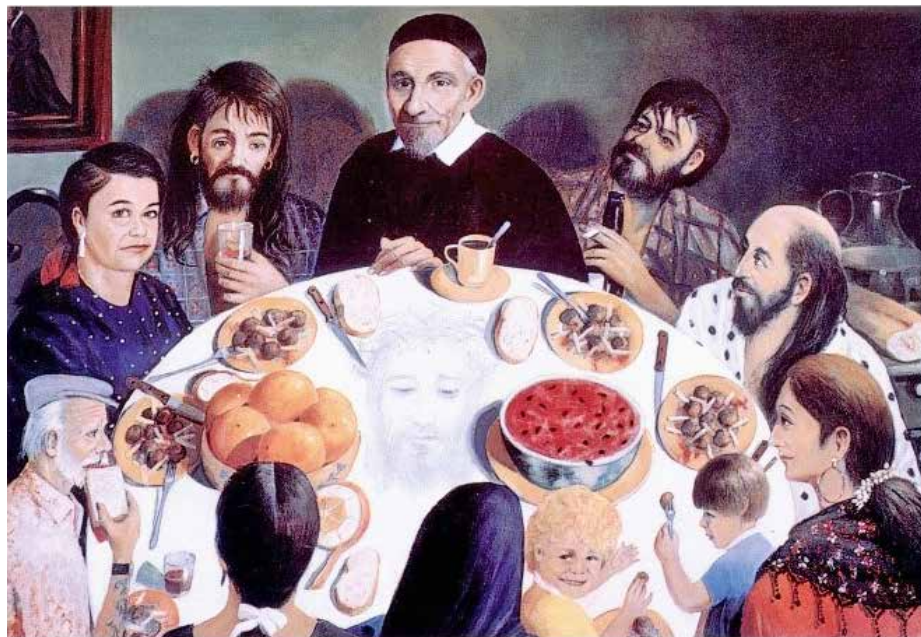


Les Conférences Saint-Vincent-de-Paul

« Car j'avais faim
et vous m'avez donné
à manger ;
j'avais soif et vous
m'avez donné à boire. »
(Matthieu 25, 35)



PAR MAX HAYOZ, DIACRE, PRÉSIDENT DU CONSEIL PARTICULIER DES CONFÉRENCES
SAINT-VINCENT-DE-PAUL DU DÉCANAT
PHOTO: DR

Soutenez-nous

Vous êtes intéressé à rejoindre bénévolement ou à soutenir financièrement une Conférence, n'hésitez pas à contacter votre secrétariat paroissial.



Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à vous adresser à l'Accueil Sainte Elisabeth qui fera le lien avec la Conférence Saint-Vincent-de-Paul: 026 321 20 90, www.accueilsainteelisabeth.ch

Pour perpétuer l'œuvre de saint Vincent de Paul (1581-1660) en faveur des plus démunis, le bienheureux Frédéric Ozanam (1813-1853) crée en 1833 avec d'autres personnes à Paris, les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. La Société de Saint-Vincent-de-Paul a pour objectif d'aider les pauvres afin de soulager leurs souffrances et de promouvoir leur dignité et leur intégrité humaines.

Une œuvre discrète

Le canton de Fribourg compte actuellement 30 Conférences, dont 8 sur le décanat de Fribourg. Ensemble, elles travaillent en toute indépendance et dans la discrétion pour venir en aide aux personnes dans le besoin, sans distinction de religion, d'idéologie, de race ou de classe sociale.

Elles offrent:

- un accueil discret et une écoute respectueuse,
- de l'aide rapide et efficace,
- un accompagnement (le cas échéant orienté vers les services sociaux régionaux),
- un soutien dans les démarches officielles,
- l'entremise vers d'autres institutions d'entraide (Caritas, les Cartons du cœur, SOS futures mamans...).

Au service des plus pauvres

Les Conférences Saint-Vincent-de-Paul ne peuvent qu'apporter des aides ponctuelles et ne sauraient offrir un soutien à long terme. Leur but est de donner un coup de main rapidement là où c'est nécessaire. Leurs moyens étant limités, les Conférences offrent un service de dépannages, principalement dans le domaine alimentaire.

En plus de l'aide individuelle, elles interviennent à l'occasion d'actions spéciales deux à trois fois par an, à Noël, à Pâques ou en automne.

Durant cette période de pandémie, les Conférences sont particulièrement sollicitées pour la prise en charge partielle ou totale de primes d'assurance maladie, de loyers en retard, de diverses factures (par exemple le dentiste), de l'achat de vivres, des aides souvent sollicitées à cause d'une diminution, d'une perte de salaire ou dans l'attente de toucher les indemnités journalières du chômage. Les demandes d'aide dans nos Conférences sont en constante augmentation.

Ces dernières souhaitent rester attentives aux besoins des gens, particulièrement de nos aînés afin de pouvoir offrir à chacun accueil, écoute et partage.